

Notre vision

Le Maroc évolue.
La CDG aussi.
Conservant en ligne
de mire sa finalité
d'utilité publique,
le Groupe CDG
réoriente ses
investissements
pour un impact
additionnel et
structurant.

En phase avec les enjeux du pays

2008-2018 : un Groupe opérateur pour concrétiser les plans sectoriels

Au cours de la dernière décennie, la CDG a porté et accompagné de nombreux projets aux côtés des pouvoirs publics. À travers un positionnement d'opérateur, le Groupe a fait valoir son expertise technique au bénéfice de grands plans sectoriels volontaristes initiés par l'État marocain.

Cette dynamique d'investissement a été accompagnée par un suivi opérationnel rigoureux couplé à une intervention directe sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur : conception, réalisation des investissements, commercialisation, gestion...

Le Groupe est aussi intervenu en tant qu'aménageur et développeur de nombreuses infrastructures soutenant la croissance nationale tels que les zones industrielles, les agropoles, les parcs dédiés à l'offshoring, les stations touristiques... Au total, **la CDG a investi pas moins de 76 MMDH sur la période 2008-2018.**



Immobilier

- 30 MMDH investis entre 2008 et 2018 ;
- 361 km² d'immobilier locatif professionnel développé ;
- Projets immobiliers réalisés ou en cours dans 14 villes du Royaume.



Aménagement industriel

- 5,8 MMDH investis (offshoring et zones industrielles) entre 2008 et 2018 ;
- 860 ha aménagés, dont 606 sur la période dans plus de 14 zones industrielles ;
- 153 000 emplois reliés (directs et indirects) aux zones.



Aménagement urbain

- 18 MMDH investis entre 2008 et 2018 ;
- 1 660 ha en cours d'aménagement à Zénata, avec 300 000 habitants à terme ;
- 360 ha en cours pour Casa Anfa ;
- 45 ha en cours sur l'avenue Royale.



Offshoring

- 288 000 m² livrés, sur la période 2008-2018 ;
- 90% de taux d'occupation à fin 2018 ;
- 35 000 emplois reliés aux zones.



Tourisme

- 12,5 MMDH investis entre 2008 et 2018 ;
- Développement de 2 stations touristiques (Saïdia et Taghazout) ;
- Capacité litière de 28 000 lits en 2018.



Finance

- 5,3 MMDH investis sur entre 2008 et 2018 ;
- Redressement du CIH ;
- Soutien à environ 4 000 PME à hauteur de 10 milliards de dirhams (Finéa, ...).

Alignement et réorientation des investissements



Le Royaume change et se transforme au rythme des évolutions à l'échelle mondiale. La CDG aussi. De fait, le Groupe s'adapte continuellement aux enjeux socio-économiques du pays. Il demeure ainsi en phase avec la volonté de transformation structurelle de l'économie marocaine : création d'emplois, régionalisation, transition énergétique et développement durable, nouveau modèle de développement...

Cette démarche stratégique flexible conserve en ligne de mire une réflexion centrale, orientant l'activité du Groupe : le soutien des secteurs peu investis, notamment par le secteur privé. Parallèlement, la CDG se désengage progressivement des secteurs et projets fortement occupés par les opérateurs privés tels que le logement social et l'hôtellerie, au profit d'autres secteurs stratégiques tels l'industrie, l'agroalimentaire, les nouvelles technologies et les énergies renouvelables.

Par ailleurs, le Groupe se positionne davantage en tant qu'investisseur stratégique de projets à fort impact économique et social, notamment en termes d'emplois. C'est le cas notamment de la plateforme Tanger Med, de l'usine Renault de Tanger, du projet PSA... Une vision plus que jamais en phase avec la promesse « **Œuvrer ensemble pour le Maroc Avenir** ».

Le plan 2022

Restructuration et repositionnement

Le plan stratégique 2022 couvre deux volets : restructuration et repositionnement. Restructuration du Groupe et des filiales et repositionnement vers de nouveaux métiers, plus conformes aux besoins du Maroc d'aujourd'hui et à ses nouveaux paramètres de croissance.

Nouvelle posture

Le plan stratégique 2022 inclut également une réorientation des modes d'intervention de la CDG. Ce repositionnement fera du Groupe un outil encore plus efficace au bénéfice de la collectivité. La CDG se détourne progressivement de son rôle d'opérateur au profit de nouvelles postures d'intervention : « expert », « investisseur » et « co-financeur ».

Cette évolution des positionnements du Groupe intervient à la suite d'un constat généralisé : les perspectives et nouveaux axes de croissance du Royaume demandent un accompagnement davantage qualitatif. Forte de ses nombreuses expertises métier, la CDG est parfaitement positionnée pour remplir ce rôle.

Une gouvernance agile

La CDG regroupe actuellement 143 filiales et participations. Dans une optique d'agilité, le Groupe a décidé d'optimiser sa gouvernance et son pilotage autour de trois Branches principales organisées en holding : CDG Développement pour le développement territorial, Madaëf pour la Branche tourisme et CDG Invest pour la Branche investissement. Ces trois Branches compléteront ainsi les métiers de base de gestion de l'épargne et de la prévoyance ainsi que le domaine d'activité bancaire et financier.

Outre la conduite de leurs activités et la gestion de leurs projets respectifs, ces trois Branches œuvrent en vue de supprimer les interférences et de renforcer la capacité de création de valeur. Le Groupe prévoit une réduction significative du nombre de filiales et de participations dans les trois prochaines années (50% d'ici 2021).

Les 3 nouveaux modes d'intervention de la CDG



Expert

pour le compte de l'État et des collectivités territoriales



Co-Financeur

des collectivités territoriales et des PME



Investisseur

stratégie tournée vers le développement du tissu productif dans des secteurs clés pour le pays

Ces nouveaux modes permettent de :

- Gagner en capacité d'intervention ;
- Faire jouer l'effet de levier ;
- Mieux gérer les risques du Groupe.

Une nouvelle dynamique d'investissement

La CDG s'aligne sur les nouveaux enjeux de croissance

Depuis sa création, la CDG a soutenu les facteurs de croissance du Royaume. Au cours des dernières décennies, le Maroc a suivi une stratégie basée essentiellement sur les grandes infrastructures et les politiques sectorielles : port Tanger Med, autoroutes, zones industrielles, zones franches, extension d'aéroports... Si elles constituent une condition d'attractivité des investisseurs, ces infrastructures d'accès demeurent essentiellement capitalistiques. Bien que le Maroc affiche un taux d'investissement parmi les plus élevés au monde (plus de 30% du PIB), l'impact en termes d'emplois demeure insuffisant.

La mission de la CDG est plus que jamais d'ouvrir la voie à une nouvelle approche de croissance, en investissant dans des projets à forte valeur ajoutée, répondant ainsi aux nouveaux enjeux prioritaires d'un modèle de développement marocain, performant et durable.

Des dynamiques majeures de croissance à amplifier



Renforcement de la productivité des facteurs et de la création d'emploi



Déploiement effectif de la régionalisation avancée



Transition énergétique et développement d'une économie durable

Renforcement de la productivité des facteurs et de la création d'emploi

La régénération du tissu productif marocain est l'un des principaux axes d'amélioration sur lesquels le Maroc doit se mobiliser. Cette redynamisation visera de nouveaux métiers davantage orientés vers l'export, à l'instar de ce qui a été réalisé dans les domaines automobile et aéronautique. Ce plan d'envergure nationale inclut le renouvellement, voire le remplacement des activités traditionnelles à faible productivité, à faible valeur ajoutée et orientées essentiellement vers le marché intérieur, par des activités à dimension internationale qui généreront plus de valeur ajoutée et plus d'emplois. Les principaux secteurs visés sont l'agroalimentaire, l'industrie, l'énergie et la technologie. Le développement de ces métiers et des écosystèmes industriels afférents nécessite un investissement important, d'où le rôle crucial de la CDG.

Le Groupe devra en effet y orienter une partie de ses fonds, d'une part pour injecter un capital « moteur d'activité » et d'autre part pour encourager les entreprises à fort potentiel notamment les startups innovantes et locales, à intégrer ces écosystèmes. Dans cette optique, la mise en place de deux fonds, l'un destiné à l'investissement dans les Métiers mondiaux du Maroc, d'une capacité d'investissement de 1,7 MMDH et l'autre dédié aux PME, avec une taille cible de 1 MMDH ainsi que le lancement du programme « 212 Founders » pour l'accompagnement et l'investissement dans les startups innovantes concourent à intégrer l'entrepreneuriat digital et numérique dans le tissu industriel. La CDG cherche ainsi à industrialiser un secteur jeune en lui fournissant les moyens et capitaux nécessaires à une croissance accélérée.



Une capacité d'investissement de 3 milliards DH sur les 5 prochaines années

AGROALIMENTAIRE

Améliorer la compétitivité

- Amélioration du taux de transformation ;
- Appui à la création d'acteurs dans l'aval ;
- Transfert de technologies ;
- Hausse des exportations (en cohérence avec le Plan Maroc Vert).

INDUSTRIE

Développer des écosystèmes industriels

- Intégration locale / Substitution aux importations ;
- Montée en charge du capital marocain dans les différents maillons des chaînes de valeur ;
- Soutien au plan d'accélération industrielle ;
- Diversification et montée en gamme.

PPP ÉNERGIE & EFFICACITÉ

Financer les grands projets en PPP et maximiser leur impact

- Capitalisation sur les investissements importants dans les EnR au Maroc pour générer de l'emploi et de la valeur ajoutée ;
- Contribuer à l'émergence de PPP (dans les EnR ou autres) en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales...

TECH & DIGITAL

Appui à la croissance de l'écosystème innovation / tech / digital

- Formation de compétences ;
- Accompagnement de l'écosystème startup.

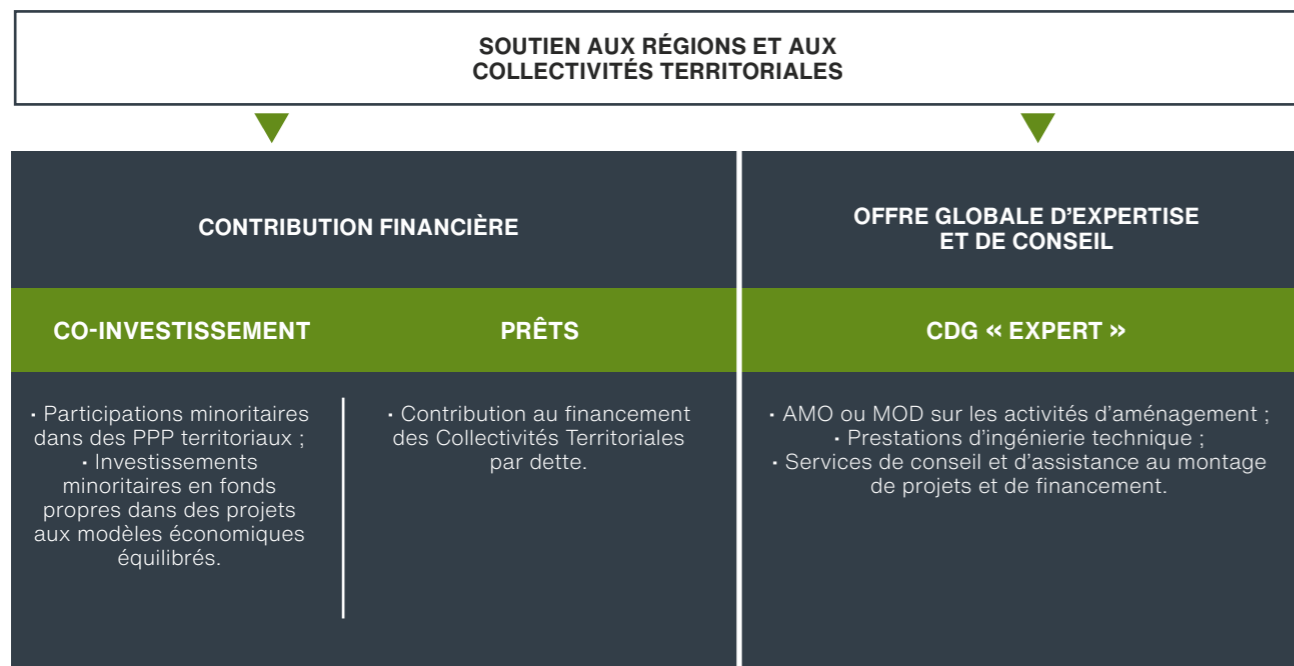
Déploiement effectif de la régionalisation avancée

Le processus de régionalisation avancée engagé par le Royaume promet d'opérer des transformations économiques majeures au sein des régions. Grâce à son statut de tiers de confiance et son expérience en matière de développement et d'investissement, la CDG contribue à ouvrir la voie aux opérateurs privés. Le Groupe joue un rôle crucial dans la mise en place des partenariats public-privé nécessaires à l'émergence de projets structurants dans les régions. Sur un plan plus technique, la CDG, avec ses soixante années d'expérience, dispose d'une capacité d'intervention exceptionnelle. Ainsi, le Groupe se positionne en tant qu'expert

pour proposer une offre globale intégrée aux régions et aux collectivités territoriales, allant des études jusqu'à la commercialisation, la gestion, la formation, la mise en place des structures, des systèmes d'information... Davantage que les plans de développement avec des montants d'investissement importants, le Groupe privilégie les projets avec le meilleur impact structurant à l'impact économique et social immédiat comme c'est le cas dans la région Marrakech-Safi. La régionalisation avancée permettra ainsi au Groupe de valoriser ses nouveaux modes d'intervention en tant qu'expert et co-investisseur.



Un appui double au déploiement de la régionalisation avancée



Transition énergétique et développement d'une économie durable

La transition énergétique représente un enjeu majeur de développement pour le Maroc. La CDG investit particulièrement ses deux composantes les plus importantes à savoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Les énergies renouvelables

La stratégie nationale en matière d'énergies renouvelables vise des objectifs ambitieux, notamment la production d'électricité de source renouvelable à 42% en 2020 et à 52% en 2030. Actuellement déclinée par MASEN et l'ONEE, cette stratégie sera également soutenue par le Groupe CDG à travers des PPP dans les domaines hydraulique et éolien.

L'efficacité énergétique

Les pouvoirs publics ont également fixé leurs objectifs en matière d'efficacité énergétique, notamment la réduction de la consommation électrique de 5% à l'horizon 2020 et de 20%

à l'horizon 2030. Une première étape a été franchie avec l'engagement de création d'une ESCO (Energy Service Company) commune en partenariat avec d'autres institutions nationales, dont l'ONEE et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique AMEE, qui ciblera deux domaines en priorité : l'éclairage public et les bâtiments publics. Cette ESCO sera l'interlocuteur entre les donneurs d'ordre (communes, État...) et les entreprises privées chargées de réaliser ces projets d'efficacité énergétique. Par ailleurs, la CDG a franchi une étape supplémentaire à travers la création d'une ESCO interne. Cette structure accompagnera les communes dans l'élaboration de cahiers de charges, le choix des investisseurs, la mobilisation des financements et la réalisation des projets avec un engagement sur les objectifs en terme de réduction de la consommation énergétique. Le Groupe jouera également son rôle d'expert et d'investisseur stratégique en vue de mobiliser partenariats et investissements privés.



La CDG, un acteur structurant de la transition énergétique

